

L'ORAL ET L'ECRIT : SPECIFICITES ET DIFFICULTES

Oral and written: specificities and difficulties

OULED LAID Fodil ¹, BENAÏSSA Zinelabidine ²

¹Université de la Manouba, Tunisie
Campus Universitaire de la Manouba; la Manouba 2010.
ouledlaidf@gmail.com

²Université de la Manouba, Tunisie
Campus Universitaire de la Manouba; la Manouba 2010.
zinebenaïssa@yahoo.fr

Reçu le:14/03/2021 Accepté le:05/10/2021 Publié le : 09/06/2022

RÉSUMÉ : Cet article a traité l'accord entre l'oral et l'écrit et la nécessité de communication qui a incité l'être humain à parler bien avant d'écrire. L'écrit a été mis à profit pour la fluidité de la communication. C'est après plusieurs décennies de l'apparition de ce tandem des deux compétences que se sont forgées toutes les connaissances et s'est mis en place le processus de transmission des savoirs d'âge en âge. L'oral a un caractère spontané et rapide et est une communication directe. La parole est la forme oralisée du langage, puisqu'elle utilise la phonologie et la syntaxe.

On a détaillé la complémentarité qui consiste à expliciter les relations inéluctable entre les deux compétences. Si à l'oral le contact est immédiat, l'expression, à l'écrit, est en revanche différée dans le temps. Elle est régie par toutes les règles rigoureuses de grammaire, le lexique et la sémantique pour qu'elle soit comprise. De plus, l'acte d'écrire a été entravé par le développement des moyens audio-visuels, notamment la télévision, le cinéma, le téléphone et aujourd'hui l'internet qui ont pris une place importante dans la vie des gens, si bien qu'ils ne trouvent pas assez de temps pour écrire. Il est à noter que le texte écrit est sélectif puisqu'il est exclusivement réservé aux personnes lettrées. Par contre, les illettrés sont exclus de facto de cette forme de communication.

MOTS-CLÉS : Oral, Ecrit, Communication, Compétences, Connaissance.

ABSTRACT: This article deals with the link between oral and written and the need for communication which has prompted humans to speak before he started writing. The writing has been used for the fluidity of communication. It is after several decades that this tandem of two skills appeared, forging all the knowledge and transmitting knowledge from age to age. Oral is spontaneous and rapid in character and is a direct communication. Oralized language uses phonology and syntax.

We have detailed the complementarity which consists in explaining the ineluctable relations. If spoken, the contact is immediate, in writing on the other hand, the expression is delayed in time. It is governed by all the rigorous rules of grammar, lexicon and semantics for it to be understood. In addition, the act of writing has been hampered by the development of audio-visual means: television, cinema, telephone and today the internet have taken an important place in people's lives, leaving them not enough time to write.

Written text is selective since it is reserved exclusively for literate people, illiterates are de facto excluded from this form of communication.

KEYWORDS: Oral, Written, Communication, Skills, Knowledge.

1. Introduction

« Au commencement était la parole » (Prologue de l'Évangile selon St Jean (ch 1, 1-18)), telle est la citation qui permet d'introduire la question abordée dans cet article, à savoir l'importance de l'oral dans un contexte didactique.

Force est de constater que cette question relève en grande partie des grands débats autour du rapport de l'homme à la parole. Il est évident que tous les êtres humains sont doués de parole, sauf quelques exceptions qui sont le plus souvent liées à des pathologies ou des troubles et il est inutile de les évoquer dans ce travail. Les « insensés » (les fous), nous dit Descartes, trouvent toujours le moyen de s'exprimer, même s'ils ne réussissent pas à se faire comprendre.

Cette réflexion cartésienne met en avant l'importance de la parole et nous emmène à dire que l'homme est un « être de parole », ce qui a été déjà conclu par des philosophes depuis des siècles.

Cet acte qui est celui de la parole est accompagné par un autre acte, à savoir l'écriture. Il est vrai que ces deux actes (ou deux activités) n'ont pas la même configuration, mais qui sont à vrai dire complémentaire pour rendre compte de la pensée de l'homme, ses émotions, ses sentiments. Ainsi de la simple demande d'information anodine à la prise de parole face à un public lors d'une assemblée, les actes de paroles et d'écriture permettent d'exprimer une volonté, un vœu, ce que la pragmatique désigne par « les actes de langage ». Historiquement, l'homme, pour communiquer, a fait appel à la parole avant l'écriture qui est apparue à l'ère préhistorique, c'est-à-dire cinq mille ans avant J.-C, dans la région de la Mésopotamie. Ecrire est en réalité une génération de la trace (Jacques, 1972) au sens derridien. Dans l'intention de garder trace, s'est développée l'activité scripturale donnant lieu à des œuvres qui sont largement diffusées grâce à l'expansion de l'imprimerie. Cela a permis d'assurer la transmission d'une langue quelconque et de la préserver, mais reste à évoquer le rôle de l'apprentissage institutionnalisé grâce aux écoles – où les premiers apprentissages font recours à l'oral, puis à l'écrit. En effet, l'enseignement d'une langue, qu'elle soit maternelle ou étrangère, tient compte du paradigme de communication afin d'encourager l'exploitation de l'oral, le recours à l'écrit à travers la lecture oralisée. C'est à travers ces deux compétences que se forment toutes les connaissances, que se transmettent les savoirs d'âge en âge. L'usage de ces deux compétences n'est aussi évident, ce qui nécessite une réflexion afin d'assurer l'efficacité et le résultat escompté. Ainsi, notre article se propose d'analyser ses deux compétences dans un contexte didactique afin de dégager leurs différentes spécificités, d'en expliciter les enjeux et d'expliquer les difficultés.

2. Spécificités de l'oral

Il est d'autant plus important de mentionner que l'oral a un caractère spontané et rapide. Par ailleurs, le locuteur et l'auditeur sont en présence et ont donc une communication directe : l'échange de leurs messages respectifs est immédiat. La réaction à leurs messages –

qu'ils soient injonctions, argumentions, explications ou autres –est instantanée.

La parole est la forme oralisée du langage et elle utilise la phonologie, la syntaxe, le lexique et la sémantique pour qu'elle soit comprise, même si elle se présente quelquefois de manière elliptique, sans réaliser de grandes recherches en constructions syntaxiques (avec l'usage de phrases inachevées, de pauses, d'onomatopées, de tics...)

Dans la langue parlée, les interlocuteurs parlent et ils ne prennent pas le plus souvent le temps d'élaborer leurs textes ou de surveiller le registre de langue qu'ils utilisent, à moins qu'ils soient dans une enceinte académique ou scientifique.

L'orateur est soumis à une réflexion intense autour de la thématique qu'il développe ou autour de la question qui lui est posée dans le cas d'interview. Son vis-à-vis est en face de lui (ou éloigné dans le cas d'une communication téléphonique). De ce fait, l'échange de propos se fait directement entre les deux interlocuteurs.

Il doit :

- être inventif et suffisamment inspiré pour pouvoir garder un flux de paroles conséquent et cohérent quand il s'agit d'une simple discussion libre.
- être très intelligent pour pouvoir développer simultanément des idées et les transformer en paroles.
- avoir une connaissance très large du point ou du thème qu'il présente pour ne pas être à court d'informations ou d'arguments surtout lors d'un discours face un public averti ou un débat quand l'interlocuteur est dans l'expectative d'informations, d'explications ou d'arguments.
- avoir une maîtrise fiable de la langue dans laquelle il s'exprime.

avoir un lexique très riche et disposer d'un réservoir linguistique allant lui donner de l'éloquence, lui permettre d'étayer ses paroles et de recourir à autant de substitutions que possibles.

3. L'oral dans une situation de communication

La situation de communication orale peut être:

aisée, lorsque les interlocuteurs sont pairs (ont un même âge et des réflexions rapprochées).

détendue (au téléphone ou sur un canapé), lorsqu'elle met en contact deux personnes familières.

embarrassante, lorsque l'auditoire se compose de connaisseurs ou d'experts (cas des soutenances, des exposés, des rapports oraux...) lors de présentation de projets.

Difficile aussi pour toute personne qui ne dispose pas d'un lexique assez riche pouvant lui permettre de prendre part au débat autour d'un thème développé dans le cadre d'un échange donné. Certaines personnes gardent le silence pour ne pas dévoiler leur incompétence lors d'échanges interactifs.

Toutefois, il est important de définir ce qu'on veut dire par l'acte de parler qui n'est que le fait de prendre la parole face à autrui. Dans beaucoup de situations, l'homme utilise la langue non pour évaluer ses compétences langagières mais pour une visée bien déterminée, en l'occurrence exercer un pouvoir ou produire un effet sur ses proches et partenaires. Par cette parole, l'être humain séduit, convainc, amuse, prend le monopole, explique, acquiesce, rejoint un avis, ou rejette ce qui vient de ses opposants.

De ce fait, nous ne pouvons parler d'oral sans faire allusion au schéma de communication³. S'il y a une personne qui parle (l'émetteur), il y a forcément un auditeur (le récepteur), c'est-à-dire celui qui l'écoute pour recevoir le message qu'il lui transmet avec l'utilisation bien

évidemment d'un code et d'un référent communs aux interlocuteurs (Wikipedia, 2022).

Pour pouvoir établir une communication fiable avec des échanges fructueux entre les deux parties :

3.1. Le locuteur (l'orateur)

- doit d'abord préparer son message de sorte à répondre pleinement à la question débattue, avec un objectif clairement défini et un plan détaillé.
- doit s'exprimer de façon audible (surtout en public) de manière à « captiver » son auditoire. Sa voix doit porter loin (sans qu'elle soit gênante ou assourdissante) et susciter l'écoute et l'intérêt dans son public cible.
- doit adapter son registre de langue à ceux qui l'écoutent pour ne pas provoquer de décrochement de leur part.
- doit garder un regard attentif sur son public : savoir l'interpeler au moment où il lui semble distrait, par un geste, un trait d'humour.
- doit moduler le débit de son discours, le ton et l'intonation de sa voix
- doit s'exprimer de façon organisée, compréhensible et que lexicque dont il fait usage soit adapté au public.
- ne doit pas rompre souvent le fil de ses idées (par des exemples, des illustrations ou anecdotes...) de sorte à ne pas faire perdre le thème du discours à l'auditeur ou au public. Quand il y a un message à faire passer, il est important de maintenir l'auditoire sur un certain cap afin de ne pas susciter de désintéressement.
- ne doit pas développer de discours trop long pouvant ennuyer son auditoire. Il doit aller à l'essentiel et garder en tête son objectif de communication.

- ne doit pas avoir de problèmes phoniques pouvant altérer la qualité de son discours.
- doit avoir une confiance en soi, prendre de l'assurance lors de l'émission de son message (cf. maîtrise de la langue et du thème débattu).
- doit se préparer, en tant qu'émetteur, mettre à sa disposition d'un certain nombre d'atouts pouvant créer un climat favorable dans son rapport avec son auditoire.

3.2. L'auditeur

- doit développer une écoute attentive susceptible de lui permettre de se documenter, s'informer, tirer des enseignements dans ce que lui dit son interlocuteur.
- doit être conscient et/ou ne pas être distrait par le contexte environnant : ce qui réduirait sa perception.
- doit être suffisamment formé ou informé pour pouvoir cerner le thème qui lui est présenté et le comprendre.

3.3. Le message

- doit être clair, direct et à la portée de l'interlocuteur (sur le plan du vocable).
- Il ne doit être parasité par un quelconque fond sonore extérieur.
- Il est nécessaire qu'il y ait un ordre établi dans l'échange : que chacun parle lorsqu'il est sollicité, sinon c'est la cacophonie.

Certains ont des facilités pour communiquer à l'oral alors que d'autres l'ont moins. Il n'en demeure pas moins que cette capacité s'acquiert en maîtrisant des techniques de base et en adoptant les bonnes stratégies.

4. Ce qui peut altérer une communication orale

La communication orale peut être appropriée et donner lieu à un échange conséquent (nous nous référerons à ce que nous venons de citer plus haut), mais elle peut toutefois être gâtée par :

- un handicap physique chez l'orateur⁴ ou l'auditeur⁵ (problème d'ouïe ou du système phonatoire ou tout autre trouble lié à la voix : cas de bégaiement par exemple).
- un problème psychique quelconque : stress, trac, timidité (qui bloque totalement le locuteur dans certains cas).
- la manque de maîtrise du code oral employé par l'émetteur (il n'y a qu'à imaginer nos vieilles grands-mères devant un poste de télévision diffusant un film ou un documentaire dans une langue qui leur est étrangère.)
- un niveau de langue soutenu devant un public disposant d'outils linguistiques restreints.
- un niveau culturel et intellectuel différent de chacun des deux interlocuteurs (ceci peut créer des incompréhensions, et des quiproquos).
- un manque de motivation chez l'auditeur (l'objet de la communication orale n'exerce aucun attrait sur lui)...
- le rejet de l'autre et de tout ce qu'il peut dire (et là c'est lié à la personne qui parle, le sentiment d'antipathie développé par l'auditeur envers le locuteur fait qu'il ne veuille rien entendre de lui : obstruction volontaire de l'ouïe.).

S'inspirant d'un proverbe français qui avance qu'« il est plus facile de dire que de faire », nous serions tentés, au gré de notre étude, d'affirmer que l'acte de dire pose moins de problème que celui

d'écrire. Certes l'orateur a plus d'aise dans sa communication. Il peut même s'aider du para-verbal et de la gestuelle (mimique) : l'essentiel pour lui est de transmettre son message.

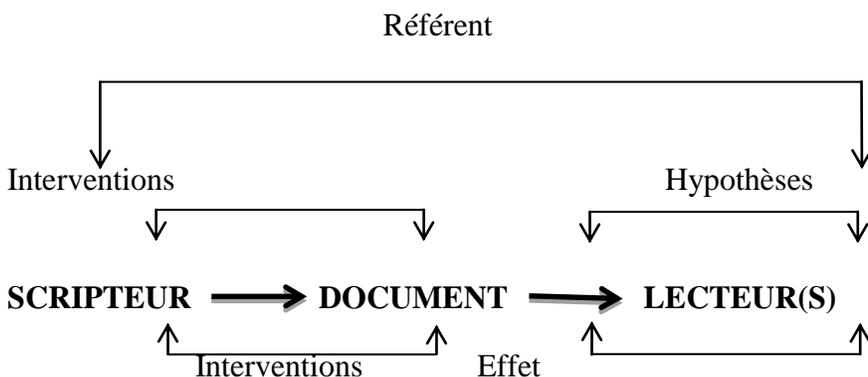
Un orateur peut parfois parler des heures durant, mais il s'agit de transcrire ses propos sur un papier, cela s'avère quasi-impossible et l'orateur ne saura capable que de rédiger quelques lignes seulement.

5. Caractéristiques de l'écrit

Si à l'oral, comme cité précédemment, le contact est immédiat, l'expression, à l'écrit est en revanche différée dans le temps. Elle est régie par toutes les règles rigoureuses de grammaire. Elle est subordonnée à une organisation textuelle selon le type de discours adopté. Elle se cherche pour mieux atteindre son lecteur étant donné que l'auteur d'un écrit ne connaît pas souvent celui qui lira son texte.

L'expression s'écrit, s'efface, se corrige, se réécrit, fait place à plusieurs substitutions avant de parvenir à sa finalisation (et elle ne l'atteint pas quelquefois). Autant dire toute la difficulté à laquelle sont soumis les auteurs dans leurs créations littéraires.

Lorsque nous parlons d'écrire, nous faisons allusion à une situation de communication écrite mettant en évidence un **scripteur** produisant un écrit destiné à un **lecteur** (ou des lecteurs), présentée schématiquement comme suit:



L'écrit se caractérise par la virtualité du récepteur, l'absence d'échange immédiat. Toutefois dans cette forme de langage, l'auteur a tout le loisir de consulter des ressources pour construire son écrit : il a déjà un large temps de réflexion, la possibilité d'utiliser de dictionnaire ainsi que d'autres moyens qui lui permettent de produire un discours bien élaboré et bien construit.

Le scripteur (l'auteur de l'écrit) intervient sur un document pour lequel un lecteur formulera plusieurs hypothèses de sens : le document peut être convenablement compris ou peut être travesti dans le cas d'une mauvaise interprétation.

Un texte s'ouvre à plusieurs lectures et peut revêtir plusieurs sens, selon le contexte (Giasson, 1990) où se situe le lecteur.

Dans le cas d'une bonne lecture et d'une bonne compréhension de son texte l'auteur (par le biais de son document) a un effet sur son lecteur : il l'engage dans une action donnée, le fait réagir à une consigne, lui fait exécuter une tâche, il le convainc sur un point précis ou l'emmène dans les méandres d'un récit et lui fait vivre les événements qui pourtant sont fictifs...

Cela revient à dire que le scripteur

- a un statut social (qui apparaît dans son (ses) écrit(s))
- a une attitude qui peut varier (il peut donc prendre des positions différentes).
- appartient à groupe social et une histoire qui influence ses productions.
- se fait une image du lecteur par sa manière de formuler son message.
- Et bien sûr, veut produire un certain effet sur ses lecteurs.

Autant de points qui ajoutent de la rigueur à la difficulté d'écrire.

6. Difficultés de l'acte d'écrire

Depuis longtemps, l'acte d'écrire a été entravé par le développement des moyens audio-visuels : la télévision, le cinéma, le téléphone et, aujourd'hui, Internet ont pris une place importante dans la vie des gens si bien que le temps consacré à la lecture et à l'écriture se trouve considérablement réduit :

- il n'y a plus de place aux longues missives que s'envoyaient les gens dans un passé pas trop lointain.
- Les gens lisent de moins en moins et n'écrivent presque plus : une habitude en déperdition.
- ou encore, l'initiation à la production écrite est très insuffisante (noyés dans le « tout oral » : la parole circule sans cesse, les apprenants produisent trop peu, sinon pas du tout dans certains cas).
- Le manque de lecture, pour sa part, induit un manque de ressources linguistiques nécessaire à l'acte d'écrire (les grands écrivains ont été des grands lecteurs).
- Les écrits deviennent de simples textos incluant des signes non conventionnels et affectant la syntaxe du texte.

Dans le cas des langues étrangères, l'interférence de la langue maternelle a également un grand impact dans la qualité des énoncés produits par certains scripteurs. Le recours à des traductions mot à mot affecte négativement le sens de l'écrit.

L'insuffisance du matériel (outil) linguistique empêche la réalisation de longue production écrite :

- Un faible stock lexical ne permet pas à un scripteur d'exprimer ses idées et de les développer.
- Les nombreuses fautes de morphosyntaxe et d'orthographe tronquent la compréhension de certains textes.
- L'incohérence des idées mènent carrément à des impasses (ce ne sera que des productions incompréhensibles).

Le texte écrit est sélectif puisqu'il se réserve exclusivement aux personnes lettrées, les illettrés sont exclus de facto de cette forme de communication.

Non des moindres, La non-maîtrise du code écrit, du signe graphique exclut, comme nous l'avons signalé plus haut, l'illettré d'une communication écrite : il est primordial de savoir donner du sens aux mots véhiculés par le signe graphique (une personne qui ne sait ni lire, ni écrire ne se sent jamais concernée par un message écrit quel que soit sa forme).

Un écrit bien structuré obéit une organisation textuelle, répond à des caractéristiques typologiques, suit un plan élaboré préalablement, respecte une progression thématique ainsi que les règles de cohérence et tient compte de la correction linguistique. Ce n'est pas beaucoup de chose mais ce n'est guère facile surtout pour cet apprenant qui n'a pas été initié correctement

7. Conclusion

Pour conclure, nous pouvons affirmer que les deux activités dans un cadre éducatif ont chacune sa spécificité tout en tenant compte bien évidemment de la primauté de l'oral par rapport à l'écrit. Il est à noter que le langage parlé se traduit par l'écriture, au moyen de signes et des lettres. Par ailleurs, certains linguistes pensent que « l'écriture n'est pas la langue, mais un simple moyen d'enregistrer la langue par des marques visibles » (Bloomfield, 1933, p21).

Alors que d'autres jugent : « que c'est l'invention de l'écriture, beaucoup plus que l'usage de la parole, et beaucoup plus que l'invention d'autres techniques, qui manifeste la capacité de créer, de contrôler, et de développer, d'une façon concrète et voulue, des moyens de communication qui peuvent servir non seulement à la création d'un ordre culturel durable, mais à l'élargissement systématique de l'intelligence humaine » (Roy, 1994). Encore une fois, ce débat autour de l'écrit et l'oral ainsi que leur primauté et leur importance mérite en réalité de porter un regard critique par rapport à la transmission notamment à travers la création littéraire. Se pose ainsi un autre paradigme qui est la mémoire qui doit être perfectionnée en l'absence de l'oral et de l'écrit.

Références

Livres:

- Bloomfield, L, (1933). Language History, dir. H. Hoijer, New York, Holt, Rinehart et Winston.
- Bloomfield, Language, (1933). Holt, Rinehart and Winston, New-York, p. 21
- Devanne, B, (2006). Lire, dire, écrire en réseaux: des conduites culturelles. Bordas.
- Dolz-Mestre, J., & Schneuwly, B, (2009). Pour un enseignement de l'oral: initiation aux genres formels à l'école. ESF éditeur.
- Garcia-Debanç, C., & Institut national de recherche pédagogique, (2004). Comment enseigner l'oral à l'école primaire?. Hatier. France. (2004)
- Giasson, J, (1990). La compréhension en lecture. De Boeck Université.
- Haas, G, (1994). Roy Harris, Sémiologie de l'écriture (1994). Linx, 31(2), 173-178.
- Jacques Derrida, (1972). Marges – de la philosophie, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Maurer, B., & Verdelhan, M, (2001). Une didactique de l'oral: du primaire au lycée (p. 1). Bertrand-Lacoste.
- Moirand, S, (1979, p 09). Situation d'écrit, compréhension en français langue étrangère. Paris, CLE international, Paris.
- Moirand, S, (1982, p 20). Enseigner à communiquer en langue étrangère. Paris: Hachette.
- Roy Harris, (1994). Sémiologie de l'écriture. Ed. CNRS

Article du Journal:

- Grandaty, M., & Lafontaine, L, (2017). L'enseignement de l'oral à l'école. Midi (Presses universitaires du).

Article de séminaire:

- ✓ Noyau, C., & Cisse, A, (2001, October, pp. 245-258). L'oral et l'écrit dans la construction de connaissances via le français langue seconde à l'école. In Symposium international 'Textes en contexte: langues et écrit face à l'oralité africaine'.

Sites web :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Écriture>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Schéma_de_Jakobson (11 janvier 2022)